



La rentrée se fait dans une situation ubuesque : la ministre démissionnaire, Nicole Belloubet, annonce l'application de l'ensemble des mesures décidées par un gouvernement qui n'a plus aucune légitimité.

Pour ce gouvernement, dont tous les ministres sont démissionnaires, il faudrait poursuivre les « réformes » engagées, de la réforme des lycées professionnels jusqu'au « Choc des savoirs », incluant la passation des évaluations nationales pour tous les élèves de l'élémentaire et du collège, le Pacte enseignant, avec un budget prévisionnel amputé de 700 millions, le tout en appliquant une circulaire de rentrée datant du 27 juin, comme si de rien n'était...

Ces réformes, largement contestées et âprement combattues, la majorité des personnels, des parents d'élèves, des organisations syndicales et de jeunesse, n'en veulent pas. Elles sont encore moins acceptables aujourd'hui qu'hier !

La rentrée ne peut pas se faire sans une remise en cause des mesures décidées par un gouvernement désormais démissionnaire. En cette rentrée, aucune annonce n'est faite pour améliorer les conditions de travail des personnels. Les revendications demeurent, notamment l'abrogation du « Choc des savoirs » Attal-Belloubet et la réforme de la voie professionnelle, pour un véritable choc des moyens !

**Nos organisations syndicales sont déterminées à se coordonner et à se mobiliser pour obtenir satisfaction sur l'ensemble des revendications urgentes :**

- L'abandon de toutes les contre-réformes qui cassent l'École Publique (« Choc des savoirs », PACTE, évaluations d'école, lois Rilhac, réforme du lycée professionnel...)
- L'augmentation indiciaire des salaires pour tous les personnels.
- L'augmentation de la valeur du point d'indice pour rattraper les pertes subies depuis 2000
- L'annulation de toutes les suppressions de postes et la création de postes statutaires à hauteur des besoins.
- L'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive.
- La défense de l'enseignement spécialisé et adapté.
- Le respect des notifications de la MDA.
- Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH
- L'arrêt du financement de l'enseignement privé avec l'argent public

**Nos organisations syndicales appellent l'ensemble des collègues du département :**

– à se réunir dès à présent en assemblées générales, en heures d'information syndicale ou de manière plus informelle, pour discuter de cette situation, réaffirmer les revendications, établir les besoins en heures, postes et conditions de travail,

– à décider des moyens d'action pour faire valoir leurs revendications, y compris la grève dès la semaine de rentrée (des préavis nationaux déposés par nos organisations syndicales, couvrent l'ensemble des personnels.)

– à transmettre à leurs organisations syndicales toutes les initiatives et toutes les informations sur les besoins non pourvus dans leurs écoles, services ou établissements dès la semaine de rentrée (manque d'AESH, postes ou heures non pourvus, non remplacement...)

*A Laval, le 02/09/2024*